



SALÉCHAN

République Française
Département : HAUTES-PYRENEES
Arrondissement : Bagnères-de-Bigorre
SALECHAN - Commune

Délibération N° DE_2026_058

OBJET :

Acquisition d la parcelle A184 (Propriétaire M. NAUDY) pour réserve incendie

Le dix-neuf juin deux mille vingt-six, à 20 heures 00, l'assemblée convoquée le 11 juin 2026, s'est réunie en session ordinaire en Mairie - salle du conseil, sous la présidence de Monsieur ICHE Fabrice.

Nombre de conseillers en exercice : 11

Présents (10) : Monsieur ICHE Fabrice, Madame TAHAR Jocelyne, Monsieur PRUVOT Eric, Madame HERNANDEZ DI DONATO Isabel, Monsieur LATIL Gérard, Madame TURMO Isabelle, Monsieur SOULE Nicolas, Madame GROS Claire, Monsieur BOUILLARD Lionel, Monsieur LOUSTAU Pascal

Procurations (1) : Madame MAC CAMMOND Marie représentée par Madame TAHAR Jocelyne

Absents et Excusés (0):

Secrétaire de séance : Madame TURMO Isabelle

Objet : Acquisition d la parcelle A184 (Propriétaire M. NAUDY) pour réserve incendie

Mme la 1ère adjointe expose au conseil que M. NAUDY propriétaire de la parcelle A 184 (Quartier Esponne) a donné son accord pour vendre cette parcelle à la Commune de Saléchan dans le cadre de la création d'une réserve incendie pour un montant de 4 143,00 € (hors frais d'acte).

M. Le Maire demande au Conseil Municipal de passer au vote.

Le conseil,

Vu l'article L 1111-1 du code général de la propriété des personnes publiques (CG3P), qui permet aux communes d'acquérir à l'amiable des biens et des droits à caractère mobilier ou immobilier.

Vu l'inscription au budget 2026 du montant nécessaire à l'acquisition

Après avoir entendu l'exposé de Mme la 1ère adjointe, à l'unanimité :

Autorise M. le maire à faire toutes les diligences nécessaires pour aboutir à l'acquisition

DE_2026_058



Envoyé en préfecture le 29/06/2026

Reçu en préfecture le 29/06/2026

Publié le

ID : 065-216503987-20260619-DE_2026_058-DE

SLO

de ce terrain pour un prix de 4 143,00 € (hors frais d'acte).

Résultats du vote :

Pour : 11

Contre : 0

Délibération adoptée

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an susdits
à SALECHAN

Monsieur ICHE Fabrice
Président de séance

Madame TURMO Isabelle
Secrétaire de séance



DE_2026_058



Publié le : 28/09/2026 11:45 (Europe/Paris)

Par : le Maire

https://www.intramuros.org/salechan/documents_administratifs/79998